

Les missions de l'office de tourisme

La promotion touristique est un enjeu majeur. L'office de tourisme concentrera également ses missions autour des offres touristiques, de la valorisation de l'artisanat local et du tourisme durable.



Les missions principales de l'Office de Tourisme

- ▶ l'accueil et l'information des visiteurs,
- ▶ l'organisation de la promotion touristique de la communauté de communes en coordination avec la mission tourisme du Sydel - Pays Cœur d'Hérault, l'Agence de Développement Touristique de l'Hérault et le Comité Régional du tourisme,
- ▶ la cohérence de la promotion des différents partenaires du développement touristique local.

Il doit aussi fournir un avis et des conseils sur les projets d'équipements collectifs touristiques pour lesquels il est obligatoirement consulté.

Il a également été confié à l'Office de Tourisme les missions

suivantes :

- ▶ l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique intercommunale du tourisme et des programmes intercommunaux de développement touristique, notamment dans les domaines de l'élaboration des services touristiques, de l'exploitation d'installations touristiques et de loisirs, des études, de l'animation des loisirs, de l'organisation de fêtes et de manifestations culturelles,
- ▶ la commercialisation des prestations de services touristiques,
- ▶ la création et l'animation des événements spécifiques au territoire intercommunal



Des actions de l'office de tourisme

- ▶ Il commercialise les offres touristiques à travers un service réceptif.
- ▶ Il fait vivre le territoire touristique par des visites guidées, animations et festivités.
- ▶ Il gère Argileum la maison de la poterie à Saint-Jean-de-Fos et le site d'accueil du pont du Diable à Aniane
- ▶ Il valorise et commercialise les productions locales, en particulier dans les boutiques du Mas des agriculteurs à la Maison du Grand Site de France et d'Argileum.
- ▶ Il conseille et coordonne les professionnels du tourisme locaux et appuie les porteurs de projets touristiques.
- ▶ Il anime conjointement avec la communauté de communes la démarche de développement durable « Grand Site de France » dans le cadre du label attribué depuis 2010 par le ministère de l'environnement pour le site Saint-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault.



La stratégie de l'Office de Tourisme s'articule autour de 3 axes :

1 - Organiser un accueil de grande qualité au plus près des flux touristiques et leur diffusion sur l'ensemble du territoire de la Vallée de l'Hérault, doublée d'une répartition des flux dans le temps (dessaisonalisation).

2 - Structurer l'offre autour de 4 piliers identitaires de la Vallée de l'Hérault :

- ▶ **Tourisme Vigneron** : Valoriser les productions locales et imposer la Vallée de l'Hérault comme un territoire « Vignobles et Découvertes ». En 2019, le label Vignobles & Découverte a été renouvelé pour la destination Languedoc coeur d'Hérault qui compte 50 prestataires sur le territoire intercommunal dont 22 caveaux.
- ▶ **Activités de pleine nature** : Développer une offre randonnée, VTT, escalade, baignade. Cultiver le goût des espaces préservés et imposer la Vallée de l'Hérault comme une destination « détente » et de « ressourcement ».
- ▶ **Patrimoine et Culture** : Valoriser l'identité singulière de la Vallée de l'Hérault, son patrimoine bâti, culturel et environnemental. Valoriser ses animations de grande qualité : festivals, fêtes, ... Cultiver l'image prestigieuse du Grand Site de France et du classement UNESCO au titre du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, du Pont du diable et de l'Abbaye de Gellone et imposer la Vallée de l'Hérault comme un territoire de caractère à haute valeur culturelle.
- ▶ **Les métiers d'art** : Valoriser les productions artisanales en particulier la poterie avec Argileum et imposer la Vallée de l'Hérault comme un conservatoire des savoir-faire.

3 - Développer un partenariat fort avec les acteurs touristiques du territoire de la Vallée de l'Hérault : vigneron, artisans, hébergeurs, restaurateurs, prestataires de loisirs...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

